Elections législatives des 23 et 30 Novembre 1958



QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION

Cantons de

MAROMME, PAVILLY, CLÈRES et DUCLAIR

Marcel LAURENT
Gérant
de la Verrerie des Carmes
à Rouen
CANDIDAT

Arthur TABU
Café-Epicier à Monville
SUPPLÉANT



Chers Electeurs et Electrices,

Sur la demande de nombreux d'entre vous, nous avons accepté de solliciter vos suffrages, pour ces élections imposées par 80 % des Français, contre les Parlementaires et Ministres de la IVe République.

QUI SOMMES-NOUS ?

Deux professionnels travaillant et vivant de leur métier, comme vous tous.

Marcel LAURENT, né à Elbeuf, âgé de 35 ans, d'un père ouvrier rattacheur du Textile chez FRAENCKEL et BLIN, à Elbeuf, et d'une mère femme de ménage.

Orphelin à l'âge de 11 ans, parents morts dans la misère à un mois d'intervalle, pendant la dure période de chômage de 1932 à 1936.

Recueilli par ses grands-parents, très petits fonctionnaires retraités âgés de 75 ans.

Marcel LAURENT se trouve à nouveau seul devant la vie, à l'âge de 16 ans.

Meilleur élève de l'école, premier à tous les examens, mais trop pauvre pour suivre ses études, il dut aussitôt devenir ouvrier dans la Confection. La guerre 1939-1945, par ses bombardements l'ayant privé de son travail, il dut, comme beaucoup, faire connaissance pendant plusieurs années avec les Chantiers du Bâtiment, comme manœuvre.

Requis pour l'Allemagne, il se soustrait et tente, par l'Espagne, avec un compagnon, de gagner l'Angleterre.

Refoulé dans les Pyrénées, devenu hors la loi à 20 ans, il prend le maquis avec toutes ses conséquences...

Contrairement à d'aucuns, la Libération ne le voit pas tenter de tirer profit de son patriotisme. Il laisse de côté tous les Résistants de la onzième heure, plus décorés les uns que les autres, qui, au mépris de la mémoire de ceux qui tombèrent et souffrirent pour cette liberté, s'attribuèrent tous les honneurs.

Il fonde son foyer. Epouse la fille d'un Cheminot, devient Représentant de Fabriques, puis gérant de la VERRERIE DES CARMES, à Rouen, profession qu'il exerce actuellement.

Arthur TABU, né en 1915, aux Grandes-Ventes, à 18 km. de Dieppe, d'un père journalier dans la culture et d'une mère cuisinière, placé à 13 ans comme garçon boucher.

Il part au service militaire avec sa classe pour 2 ans, en 1936 ; aussitôt rappelé, comme beaucoup d'autres par Daladier, la guerre et la captivité le maintiennent prisonnier au Stalag, jusqu'en juin 1945.

Démobilisé 9 ans plus tard, avec « une prime » de 1.000 F en poche, et la promesse d'un pécule d'une vingtaine de mille francs, qui ne fut payé que grâce à l'intervention énergique des responsables des Sections Anciens Combattants et Prisonniers... en 1958.

Il se marie en rentrant, économise avec sa femme dans l'espoir de s'établir dans sa profession. Mais quatre enfants viennent meubler son foyer, limitant ses moyens.

Il se contente alors d'un modeste Café-Epicerie dans cette commune ouvrière qu'est MONVILLE. Il jouit de l'estime et de l'amitié des travailleurs qui l'entourent.

Car pour lui, en contact journalier avec les ménagères, lorsqu'il est question aux Etablissements Badin de chômage et de travail éventuel une semaine sur deux, ou de réduction d'horaires à l'OYONNITTE, il sait qu'il sera également victime de la réduction du pouvoir d'achat des ouvriers.

SI LA DIVISION DES SYNDICATS N'A PAS SU DEFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT OUVRIER, L'ELECTION D'HOMMES NOUVEAUX ET INDEPENDANTS DES TRUSTS ET DE LA HAUTE FINANCE, VOUS DONNE LA GARANTIE DE NE PLUS ETRE TRAHIS.

POUR VOTER UTILE
VOTEZ NOUVEAU

Votez Marcel LAURENT

Programme de Marcel LAURENT
Candidat de DÉFENSE DES LIBERTÉS

La CHARTRE de DEFENSE DES LIBERTES a été signée par des centaines de candidats en France représentant 60 organisations familiales et syndicales de Défense Ouvrière, Paysanne, Commerciale et Culturelle.

OUVRIERS ET EMPLOYES

Afin d'éviter que demain : **le Textile richesse de notre région avec les Etablissements** DEREN de Barentin, BADIN, de Monville et Barentin, OFFROY de Malaunay, MASUREL de Bapeaume, De MENIBUS, de Déville, QUESNEL, du Houlme, GRESIAND et GILLET-THAON, de Notre-Dame-de-Bondeville, CAMPART et De GRAMMONT, de Maromme, Déville et Le Houlme,

LE BATIMENT avec :
LANFRY, de Déville et CHOUARD, de Biessard et de nombreuses entreprises plus petites mais indépendantes,

LA METALLURGIE avec :
LA COMPAGNIE DES METAUX à Déville et autre LINOLEUM au Houlme, etc.,

NE FERMENT LEURS PORTES FACE A LA CONCURRENCE ETRANGERE, nous nous opposerons au MARCHE COMMUN, qui ne peut conduire l'ouvrier français qu'au CHOMAGE et à la MISERE.

Aucun industriel français ne supportera la concurrence déloyale des firmes japonaises, etc., si la Finance Anglaise réussit à nous imposer en plus du MARCHE COMMUN de nos PARLEMENTAIRES sortants, la ZONE de LIBRE ECHANGE.

Je connais tous les problèmes ouvriers pour les côtoyer dans mes fonctions mais aujourd'hui le plus urgent pour nous: EVITER LE 1er JANVIER PROCHAIN, LE CHOMAGE DU AU MARCHE COMMUN, dont sont responsables vos élus d'hier.

CULTIVATEURS

La vente de vos produits, c'est votre salaire. Les Impôts vous frappent au moment où les prix baissent, le blé, malgré la mauvaise récolte se vend moins cher qu'il y a quelques années !

Les pommes qui valaient 350 la rasière l'an dernier, se vendent 150 francs et encore...

Le Pays va manquer de viande parce que l'élevage est déficitaire. Ne parlons pas des engrais qui ont doublé en quatre ans...

Vous avez manifesté votre mécontentement par les barrages, j'étais avec vous en avril et juillet 1957, j'ai hélas, constaté qu'aucun Parlementaire n'avait cru bon de vous soutenir par sa présence.

GARDERIEZ-VOUS UN COMMIS QUI NE FERAIT PLUS VOTRE AFFAIRE même si vous le connaissiez depuis 20 ans ?

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Depuis quelque temps, comment vont vos affaires ? Et nous ne sommes pas encore au MARCHE COMMUN ! PARIS-NORMANDIE annonce chaque semaine l'ouverture d'un COOP ou d'un ECONOMIQUE. Les Impôts vont vous tomber dessus (bien entendu, nous aurons la tranquillité pendant les Elections).

Une poignée de Poujadistes tentent de vous défendre.

Les uns et les autres reçoivent les coups du Système. J'en sais quelque chose, puisque mon casier judiciaire s'orne maintenant de condamnations pour : Opposition au Contrôleur chez des petits commerçants, Condamnation pour m'être opposé à la Vente aux Enchères des outils de travail d'un vieil Artisan-Menuisier, du cheptel d'un cultivateur, Opposition à expulsion d'ouvriers, etc.

Et pour couronner le tout, dernièrement, sur mon refus de payer à l'Administration ces amendes injustes, récoltées en défendant les autres : LA PRISON BONNE NOUVELLE AU MOIS DE JUILLET 1958.

Il est vrai qu'à cette époque, vous n'avez guère eu plus de soleil que moi.

POUR EN SORTIR UNE FOIS POUR TOUTES, VOUS SAVEZ CE QUI VOUS RESTE A FAIRE.

FONCTIONNAIRES MARXISTES

Comme vous ne voterez pas pour moi, et que seul votre grand Pingoin à lunettes, est votre Dieu. Sachez que je connais vos problèmes. Je vous rappelle simplement que lorsque le Grand Pingoin était au pouvoir, vos revendications n'ont jamais été aussi mal reçues !

Pour mémoire je vous rappelle le proverbe arabe : SI TA FEMME TE TROMPE UNE FOIS TU ES EXCUSABLE, SI ELLE TE TROMPE DEUX FOIS TU ES COUPABLE...

FONCTIONNAIRES INDEPENDANTS

Vous placez l'intérêt du Pays avant toute espèce de considérations. Nous nous comprenons, et un jour viendra...

VIEUX TRAVAILLEURS

Et bien oui, soyons net : QUI PEUT VIVRE AVEC MOINS DE 30.000 Francs par mois ? Tout travailleur âgé qui n'a pas ce minimum est condamné à la misère. Ceci n'excluant en rien les avantages sociaux pour cause de maladie, car vous en avez plus besoin que nous.

POUR LA LIBERTE D'ENSEIGNEMENT, PAR LA RECONNAISSANCE du DROIT SOUVERAIN AU CHEF DE FAMILLE DE PRESIDER A L'EDUCATION DE SES ENFANTS. En un mot, pour la Défense de toutes les Libertés, votez et faites voter NOUVEAU.

MARCEL LAURENT
CANDIDAT DE DÉFENSE DES LIBERTÉS

ARTHUR TABU
Suppléant

Imprimerie GASNIER, Déville-lès-Rouen